"Le Parlement de Strasbourg accorde une large confiance à l'équipe de M. Santer" dans Le Monde (20 janvier 1995)

Légende: Le 18 janvier 1995, le Parlement européen donne son approbation à la nouvelle Commission présidée par Jacques Santer.

Source: Le Monde. dir. de publ. COLOMBANI, Jean-Marie ; Réd. Chef FERENCZI, Thomas; PLENEL, Edwy; SOLÉ, Robert. 20.01.1995, n° 15 547. Paris: Le Monde. "Le Parlement de Strasbourg accorde une large confiance à l'équipe de M.Santer", auteur:SCOTTO, Marcel , p. 3.

Copyright: (c) Le Monde

URL:
http://www.cvce.eu/obj/le_parlement_de_strasbourg_accorde_une_large_confiance_a_l_equipe_de_m_santer_dans_le_monde_20_janvier_1995-fr-467f887c-385f-4927-8cba-4e746ccbfe02.html

Date de dernière mise à jour: 03/11/2015

Le Parlement de Strasbourg accorde une large confiance à l'équipe de M. Santer

Strasbourg (Union européenne)

de notre correspondant

La nouvelle Commission de l'Union européenne, présidée par le Luxembourgeois Jacques Santer, a obtenu, mercredi 18 janvier, à une large majorité, l'investiture du Parlement européen. Réunie au grand complet en séance plénière à Strasbourg, la Haute Assemblée lui a accordé sa confiance par 416 voix contre 103 et 59 abstentions.

Les principaux groupes de l'hémicycle – socialistes, démocrates-chrétiens et conservateurs, libéraux, les représentants du RPR et de Forza Italia – ont voté massivement en sa faveur. Verts, radicaux, communistes français et extrême-droite ont voté contre. Les villiéristes et les communistes espagnols se sont abstenus.

« *Ce résultat laisserait rêveurs nombre de gouvernements en Europe* », a déclaré M. Santer à l'issue du scrutin. En juillet dernier, l'Assemblée n'avait approuvé qu'à une faible majorité sa nomination à la tête de l'exécutif communautaire.

Nouvelle légitimité

Ce vote d'investiture était un peu sa revanche. « *Pour la première fois, la Commission peut se vanter d'une légitimité démocratique et parlementaire* », s'est félicité le successeur de Jacques Delors, qui prendra ses fonctions officiellement le 23 janvier à Bruxelles dès que le conseil des ministres de l'Union aura donné à son tour son *imprimatur*.

Au cours d'une conférence de presse conjointe, le président de l'Assemblée, le social-démocrate allemand Klaus Haensch, a estimé que le Parlement et la Commission sortaient tous deux renforcés de la nouvelle procédure d'investiture qui avait permis « *une large information de l'opinion publique* » et de créer les conditions d'une « *coopération critique et réaliste* ».

L'Assemblée a utilisé cette nouvelle procédure pour faire entendre sa voix. Jusqu'au bout, M. Santer aura dû défendre son commissaire à l'environnement, la Danoise Ritt Bjerregaard, accusée d'avoir déclaré dans une interview à un journal danois que l'Assemblée de Strasbourg « *n'était pas un vrai Parlement* », et qui s'est défendue d'avoir été mal interprétée. Jean-Louis Bourlanges (français, UDF) et le néerlandais Gijs de Vries, président du groupe libéral européen, ont mené une dernière escarmouche en séance pour exiger des excuses publiques.

M. Santer ne courait plus aucun risque depuis que le Parti des socialistes (PSE) avait décidé, dans la nuit du mardi à mercredi, d'apporter son soutien à la Commission. Premier groupe de l'Assemblée en nombre de députés, le PSE s'est engagé à exercer une « *surveillance sévère* » en rappelant que l'hémicycle avait toujours la possibilité de recourir à la motion de censure.

Appui des démocrates chrétiens

Mais il a joint sans réelles difficultés ses voix à celles des amis politiques du président, les élus des formations démocrates-chrétiennes et de centre droit, la deuxième force de ce Parlement. Du côté français, l'opposition est venue surtout des élus de la liste Tapie et des deux extrêmes de l'échiquier politique, les communistes et le front national. Au total, vingt-neuf Français sur quatre-vingt-sept n'ont pas voté l'investiture tandis que quatre d'entre eux ont préféré s'abstenir.

Marcel Scotto